

La culture ne doit être

Ni un privilège Ni une marchandise !

La marchandisation du monde n'épargne pas le secteur culturel. Progressivement abandonné par les pouvoirs publics, il subit une insidieuse privatisation et est toujours plus soumis à la logique de la rentabilité. Le transfert par l'État de nombreuses missions sur les collectivités locales accentue les inégalités. Parallèlement, les politiques municipales se réduisent, de plus en plus, à quelques têtes d'affiche et quelques événements tape-à-l'oeil.

Il faut imposer une autre politique, émancipatrice, respectueuse des diversités (de langues, de cultures, d'expressions, de formes et de supports artistiques), attentive aux conditions de travail des professionnels et soucieuse de permettre l'accès du plus grand nombre aux créations et aux pratiques artistiques.

Cette politique doit être transparente sur les procédures de nomination, sur les budgets des institutions, sur les projets soutenus. Elle doit être rendue plus démocratique en dotant, par exemple, les conseils de quartier de budgets participatifs (à hauteur de 50%) pour la mise en place de projets locaux. Elle doit être sociale : il faut en finir avec la précarité régnante dans ce secteur. Au-delà de la question de l'intermittence, il est inadmissible de voir se multiplier les contrats précaires (administratifs, techniciens, artistes). Elle doit être féministe: il faut imposer la parité à la tête des établissements culturels, dans l'obtention des bourses ainsi que dans le recrutement des conservatoires et des écoles d'art.

Nous militons pour la création d'un véritable service public de la culture tant à l'échelle nationale qu'au niveau local. Cela suppose des moyens publics conséquents afin de rompre avec l'idéologie du mécénat et de la subordination de l'art et de la culture à des intérêts privés.

Nous défendons l'éducation populaire, l'action culturelle, le principe d'un libre accès démocratique à la culture, sans hiérarchie entre les différentes expressions, entre les arts ou les cultures « institués » et les autres. Nous affirmons la nécessité d'une pratique et d'un enseignement artistique et culturel égalitaire et de qualité dans les cursus scolaires, ce à quoi s'oppose la « réforme des rythmes » de Peillon.

Le principe de gratuité doit s'imposer dans les conservatoires, les musées, les médiathèques, les cours municipaux, les ateliers d'écritures. Il faut encourager les pratiques amateurs et mettre à disposition de la population, pour cela, des infrastructures. Nous proposons, sur le modèle de la loi SRU sur les logements sociaux, la mise en place d'une loi sur les lieux de création culturelle amateur (de 1 à 5% par exemple, obligatoire dans chaque grande commune, dédiés à la création artistique amateur). Pour autant, les communes ne doivent pas pouvoir remplacer les spectacles des professionnels par le travail des amateurs. Il appartient donc, en parallèle, à ces communes, de garantir les rémunérations et l'accès à des lieux d'expositions, de répétition ou de représentation aux travailleurs professionnels de la culture.

Une politique culturelle conséquente nécessite du temps et des moyens. Elle est indissociable du combat pour le partage du temps de travail et de l'éradication de la misère, de la précarité et du chômage.

PARTICIPEZ A LA FETE DU NPA

VENDREDI 13 JUIN

***20H30 AU BAR LE PLAN B
(30/32 BD DU GRAND CERF)***

**DEBAT SUR NOTRE VISION DE LA CULTURE, PUIS DE L'HUMOUR
ET DE LA MUSIQUE
AVEC OLIVIER NEVEUX, FRED ABRACHKOFF
ET LE GROUPE 3SCOBAR.**

